

> **Edito** 1

> **Petite enfance** 2-5

- La petite enfance sur le territoire de la CCPOM : structures existantes et projets
- Les projets petite enfance : carnet de bord

> **Développement économique** 6-9

- Le mot des élus...
- Le Parc d'Activités Communautaire Belle Fontaine Clouange/Rosselange
- Le Parc d'Activités Communautaire Champelle Sainte-Marie-aux-Chênes

> **Promotion du territoire..10-11**

- Le guide touristique de la CCPOM
- Le fil bleu : promenade à la découverte des oiseaux

> **Logement**12

- Vos partenaires logement à la CCPOM

> **Urbanisme**13

- Le service SIAU

> **Environnement**14-15

- Sur la piste des bouteilles en plastique

> **Divers**16

- Les gens du voyage sur le territoire de la CCPOM

> **Quizz**..... 17

- Connaissez-vous votre interco ?

> **En passant par** 18

- ROSSSELANGE

> **Rendez-vous culturels** 19-20

Contacts

Site Internet : www.ccpom.fr

Email : ccpom@ccpom.fr

Adresse : 34 Grand'Rue - 57120 Rombas

Tél. 03 87 58 32 32 - Fax. 03 87 67 59 48

CCPOM' le Mag : 34 Grand'Rue - 57120 Rombas

Directeur de la publication : Lionel FOURNIER

N° ISSN 1644-8974 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2010

Tirage 20 000 exemplaires - A2DV numérique

Imprimé sur papier écologique Norme PEFC

Les marchands de rêve, la crise et nous...

La crise économique et sociale de 2008 n'est pas finie, ni pour les entreprises ni pour les ménages et surtout pas pour les plus fragiles d'entre nous.

Et elle risque de repartir de plus belle en Europe avec des plans d'austérité qui se succèdent en rafale en Grèce, en Irlande, au Portugal, peut-être bientôt demain en Espagne et en Italie où le niveau de vie baisse déjà pour certains de 20 à 30 %. La France n'est à l'abri de rien, tout va si vite aujourd'hui et la décennie qui arrive risque de faire de gros dégâts sociaux : il ne faut pas écouter les marchands de rêve qui annoncent la reprise ou un début de reprise chez nous. Les lendemains qui déchantent risquent d'être nombreux...

A l'échelon intercommunal, la Communauté de Communes a décidé, malgré cette situation économique et sociale particulièrement difficile, de maintenir les efforts qu'elle a entrepris pour renforcer les services à la population.

C'est ainsi, que dans le domaine de la petite enfance la Communauté achève actuellement la construction de la structure multi-accueil d'Amnéville dont le projet avait été initié par cette commune. La Communauté va par ailleurs, démarrer à l'automne de cette année, la construction de deux autres structures multi-accueils, l'une à Clouange pour la Vallée de l'Orne, l'autre à Marange-Silvange pour les côtes de Moselle.

Les travaux de construction de la dernière structure, situés à Sainte-Marie-aux-Chênes, devraient, quant à eux, démarrer début 2012.

C'est, au total, près de 8 Millions d'euros que la Communauté va ainsi investir en deux ans.

Malgré l'importance de ces investissements, notre Communauté poursuivra les actions déjà entreprises dans nos autres domaines de compétences,

- poursuite des actions de développement économique afin de favoriser les créations d'emplois,
- poursuite de l'ensemble des actions liées à la reconquête qualitative de notre territoire (ravalement de façades, OPAH...),
- poursuite de l'amélioration qualitative de la collecte sélective des déchets ménagers afin de réduire la quantité des déchets résiduels,

Toutes ces actions, qui vont permettre de conforter l'attractivité de notre territoire, ont un coût, surtout lorsqu'une réforme du financement des collectivités locales enclenchée par le gouvernement risque, à terme, de nous pénaliser, avec des financements revus à la baisse. Si notre Communauté a pu les mettre en œuvre, c'est parce qu'elle a pu obtenir de fortes subventions et jouer sur tous ses leviers de financement.

Un autre sujet est actuellement au cœur des discussions ; il s'agit du processus de refonte de l'intercommunalité, prévu par la loi du 16 décembre 2010, qui vient de débiter.

Le Préfet a présenté ses propositions pour l'élaboration d'un nouveau schéma de coopération intercommunale devant la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI). Après avoir recueilli l'avis des conseils municipaux et des conseils communautaires, cette commission, composée d'élus, pourra éventuellement faire des contre-propositions.

La procédure sera longue, plusieurs scénarios seront probablement proposés et nul ne peut pressentir aujourd'hui ce qui sera arrêté au terme de ce processus qui se prolongera jusqu'en juin 2013.



Crédit photo : ville de Rombas

Lionel FOURNIER
Maire de Rombas
Président de la CCPOM

LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPOM : STRUCTURES EXISTANTES ET PROJETS

CENTRE MULTI-ACCUEIL DE CLOUANGE

Maître d'œuvre : Cochet Architecte
 Ouverture : fin 2012 / début 2013
 Nombre de places : 30 extensible à 40
 Emplois créés : 15
 Caractéristiques écologiques : BBC/HQE



HALTE-GARDERIE « LES PETITS AMIS » - ROMBAS

Ouvert depuis 1986

Gestion : actuellement en régie
 prochainement en délégation
 Nombre de places : 30 le matin
 10 entre 12h30 et 13h30
 20 l'après-midi
 Ages concernés : 0 à 6 ans
 Horaires : 7h45 à 18h00 (du lundi au jeudi)
 et de 7h45 à 17h00 (le vendredi)



CENTRE MULTI-ACCUEIL DE STE-MARIE-AUX-CHÊNES

Maître d'œuvre : KL Architectes
 Ouverture : fin 2012 / début 2013
 Nombre de places : 30 extensible à 40
 Emplois créés : 15
 Caractéristiques écologiques : BBC/HQE



RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Annexe au RAM d'Amnéville
 Ouverture : fin 2012 / début 2013

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

[Annexe de la Mairie d'Amnéville]

**Ouvert jusqu'à l'achèvement des travaux
du centre multi accueil d'Amnéville**

Public concerné : l'ensemble des assistants
maternels exerçant sur le territoire de la CCPOM

CENTRE MULTI-ACCUEIL D'AMNÉVILLE

Maître d'œuvre : Michel KLEIN

Ouverture : fin 2011

Gestion : délégataire

Nombre de places : 60 [0 à 4 ans]

Emplois créés : 20 à 25

Horaires d'ouverture : 7h30 - 18h30 [du lundi au vendredi]

*Le formulaire de préinscription est à télécharger
sur le site Internet de la CCPOM : www.ccpom.fr*



RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Ouverture : fin 2011

Gestion : régie [CCPOM]

Public concerné : l'ensemble des assistants maternels exerçant sur le territoire de la CCPOM

CENTRE MULTI-ACCUEIL DE MARANGE-SILVANGE

Maître d'œuvre : In Situ

Ouverture : fin 2012 / début 2013

Nombre de places : 30 extensible à 40

Emplois créés : 15

Caractéristiques écologiques : BBC/HQE



PETITE ENFANCE



INSCRIPTION AU CENTRE MULTI ACCUEIL D'AMNEVILLE

**Des critères de priorité
ont été établis :**

- les familles habitant le territoire de la CCPOM
- les familles dont les parents travaillent sur le territoire de la CCPOM
- les familles monoparentales dont le parent travaille
- les familles dont les deux parents travaillent
- les fratries
- la périodicité de l'accueil

**LES FORMULAIRES DE
PREINSCRIPTION SONT
DISPONIBLES SUR LE SITE
INTERNET DE LA CCPOM :**
www.ccpom.fr

LES PROJETS PETITE ENFANCE : CARNET DE BORD - CCPOM

2007 : volonté de définir une politique en faveur de la Petite Enfance mise en avant à travers le projet de territoire

2008 : lancement du projet de construction d'un centre multi accueil par la commune d'Amnéville

2009 : * mise en œuvre d'une étude pré-opérationnelle présentant le manque d'offre d'accueil sur le territoire
* réflexion sur les lieux d'implantation des 3 nouveaux projets : le Plateau, la Vallée de l'Orne et les Côtes de Moselle

2010 : * sélection d'un bureau d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
* début des travaux de construction du centre multi accueil d'Amnéville par la commune
* prise de la compétence Petite Enfance : gestion de la HG de Rombas, du RAM d'Amnéville [qui s'ouvre à l'ensemble des Assistants Maternels de la CCPOM], prise en charge de la construction du centre multi accueil d'Amnéville
* mise en œuvre du projet de création des 3 autres centres multi accueil et élaboration des dossiers de demandes de subvention auprès de divers partenaires.

Avril 2011 : * rendu des plans définitifs par les Architectes des structures de Sainte-Marie-aux-Chênes, Marange-Silvange et Clouange.

* mise en ligne d'un formulaire de pré-inscription au centre multi accueil d'Amnéville

* lancement de la procédure de Délégation de Service Public : gestion de la Halte-garderie des Rombas et du centre multi accueil d'Amnéville.

Automne 2011 : choix du gestionnaire du centre multi accueil d'Amnéville et de la Halte-garderie de Rombas

Fin 2011 : ouverture du centre multi accueil d'Amnéville

2012 : choix du gestionnaire des structures de Clouange, Sainte-Marie-aux-Chênes et Marange-Silvange.

Fin 2012/début 2013 : *ouverture des centres multi-accueil de Marange-Silvange, Sainte-Marie-aux-Chênes et Clouange

* ouverture d'une antenne au RAM intercommunal d'Amnéville à Sainte-Marie-aux-Chênes.



FINANCEMENT DES PROJETS

FEDER
Conseil Régional de Lorraine
CAF
Conseil Général de Moselle
CCPOM



INTERVIEW DE ANNE WALTER, RESPONSABLE DU RAM INTERCOMMUNAL D'AMNÉVILLE

Qu'est ce qu'un Assistant Maternel ?

C'est un professionnel de la petite enfance, pouvant accueillir à son domicile jusqu'à 4 enfants généralement âgés de moins de 6 ans. L'obtention d'un agrément, délivré par le Président du Conseil Général après avis des services de Protection Maternelle et Infantile (PMI), est obligatoire pour exercer cette profession. Il est délivré pour une durée de 5 ans renouvelable. A l'issue de l'obtention de l'agrément, il devra suivre une formation avant l'accueil du premier enfant.

Qu'apporte ce mode de garde à l'enfant ?

Chez l'assistant maternel, les enfants sont accueillis dans un milieu familial, au sein d'un petit groupe. Véritable professionnel, l'assistant maternel assure l'accueil, l'éveil, le développement et la sécurité des enfants qui lui sont confiés.

Il travaille pour le bien-être de l'enfant en collaboration avec ses parents qui demeurent les premiers éducateurs.

Quel est l'objectif du Relais d'Assistant Maternel ?

Le Relais Assistants Maternels a pour objectif premier de mettre en relation les parents à la recherche d'un mode de garde et les assistants maternels disponibles pour l'accueil d'enfants. Il informe et accompagne assistants maternels et parents employeurs dans leurs démarches administratives et dans leurs relations au quotidien. Il participe à la professionnalisation des assistants maternels et contribue à rompre leur isolement en organisant des temps d'échange, des réunions d'informations et des manifestations festives (Carnaval, Noël,...) auxquelles sont également conviés les parents employeurs. Le RAM propose également des ateliers éducatifs (baby-gym, activités manuelles, éveil musical, etc.) qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des **assistants maternels**.

**Pour plus de renseignements
appelez Anne WALTER
au 03.87.72.37.30**

Permanences :
Lundi 8h30-12h/13h30-17h
Mercredi 13h30-17h
Vendredi 13h30-17h



INTERVIEW DE DELPHINE ERBRECH, DIRECTRICE DE LA HALTE-GARDERIE ROMBAS

Qu'apporte l'accueil collectif à l'enfant ?

L'accueil collectif en multi accueil, crèche ou halte garderie permet à des enfants d'âges différents de vivre en groupe et d'avoir accès à un programme d'activités riche et varié.

Ainsi, les enfants apprennent dès leur plus jeune âge à être ensemble, à partager des moments qui leur permettent de grandir et de se socialiser, tout en respectant des règles de vie liées à la collectivité.

Quel est le rôle des professionnels de la Petite Enfance ?

En ce qui concerne la Halte-garderie de Rombas, des professionnelles diplômées encadrent les enfants quotidiennement et réfléchissent, autour d'un projet éducatif; à ce qui peut leur être proposé. Elles peuvent posséder un diplôme de puéricultrice, d'éducateur de jeunes enfants, d'auxiliaire de puériculture ou un CAP petite enfance.

Ces professionnelles sont spécialisées dans le domaine de la petite enfance.»

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : LE MOT DES ELUS...

Le développement économique, en tant que compétence obligatoire aux Communautés de Communes, a pour finalité d'offrir toutes les conditions favorables à l'implantation de nouvelles entreprises sur notre territoire. Source de richesses et d'emplois de proximité, il constitue un préalable essentiel pour assurer les autres actions de la Communauté de Communes.

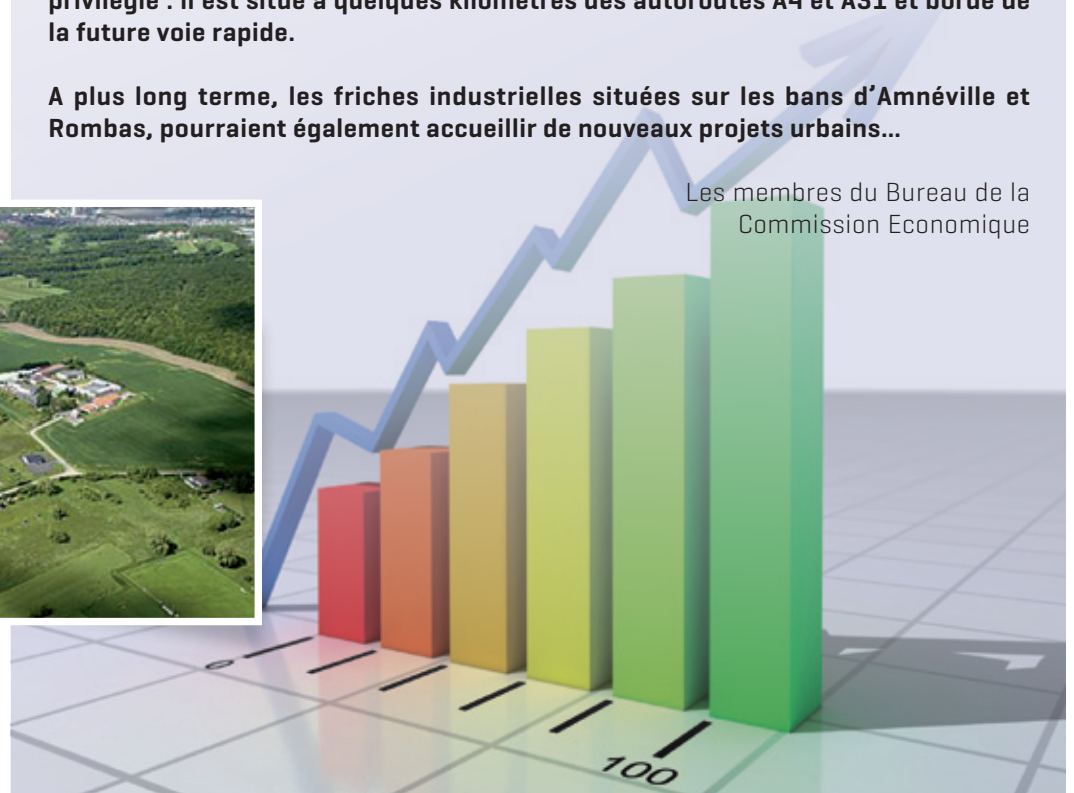
Pour soutenir et inciter le développement économique, un groupe de travail se réunit une fois par semaine pour rencontrer les porteurs de projet qui souhaitent s'implanter sur nos parcs d'activités Belle Fontaine et Champelle. La création d'emplois reste l'objectif premier.

Ce soutien opéré par la CCPOM depuis sa création est le fruit d'une collaboration permanente avec nos partenaires (Conseil Général, Conseil Régional, Etat). C'est grâce à ce partenariat et au travail de toute une équipe (élus et techniciens) que se développe une dynamique économique grandissante sur un territoire de plus en plus attractif.

Avec la réalisation de la VR52 (achevée en 2014), un parc d'activités de 58 ha sera créé sur les communes de Rombas et Pierrevillers : le PAC RAMONVILLE. Il suscite déjà beaucoup d'intérêt des investisseurs en raison de son emplacement privilégié : il est situé à quelques kilomètres des autoroutes A4 et A31 et bordé de la future voie rapide.

A plus long terme, les friches industrielles situées sur les bords d'Amnéville et Rombas, pourraient également accueillir de nouveaux projets urbains...

Les membres du Bureau de la
Commission Economique

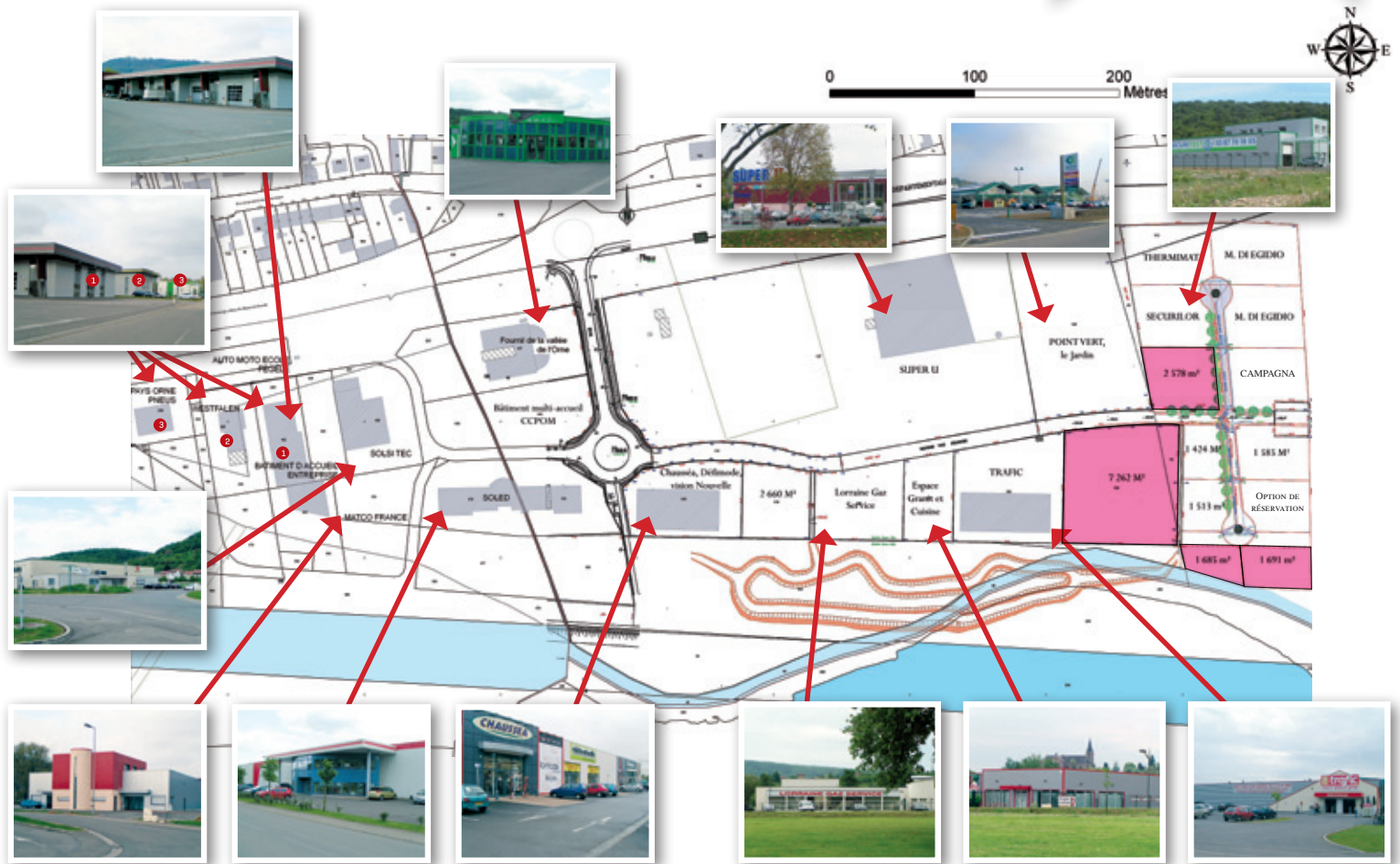


LE PARC D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRE BELLE FONTAINE CLOUANGE/ROSSELANGE

ENTREPRENEURS, PLUS QUE QUELQUES TERRAINS DISPONIBLES...

La quasi-totalité des parcelles mises en vente sur le Parc d'Activité Belle Fontaine sont aujourd'hui réservées ou acquises. La dynamique de cette zone est désormais avérée, si bien que le SUPER U vient d'engager un projet d'extension de son magasin.

La future construction (à côté du Fournil de la Vallée de l'Orne) d'un centre multi accueil accentuera encore davantage l'attraction de ce parc.



Parcelles disponibles

LE PARC D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRE CHAMPELLE SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

Une nouvelle zone consacrée à l'accueil des entreprises...

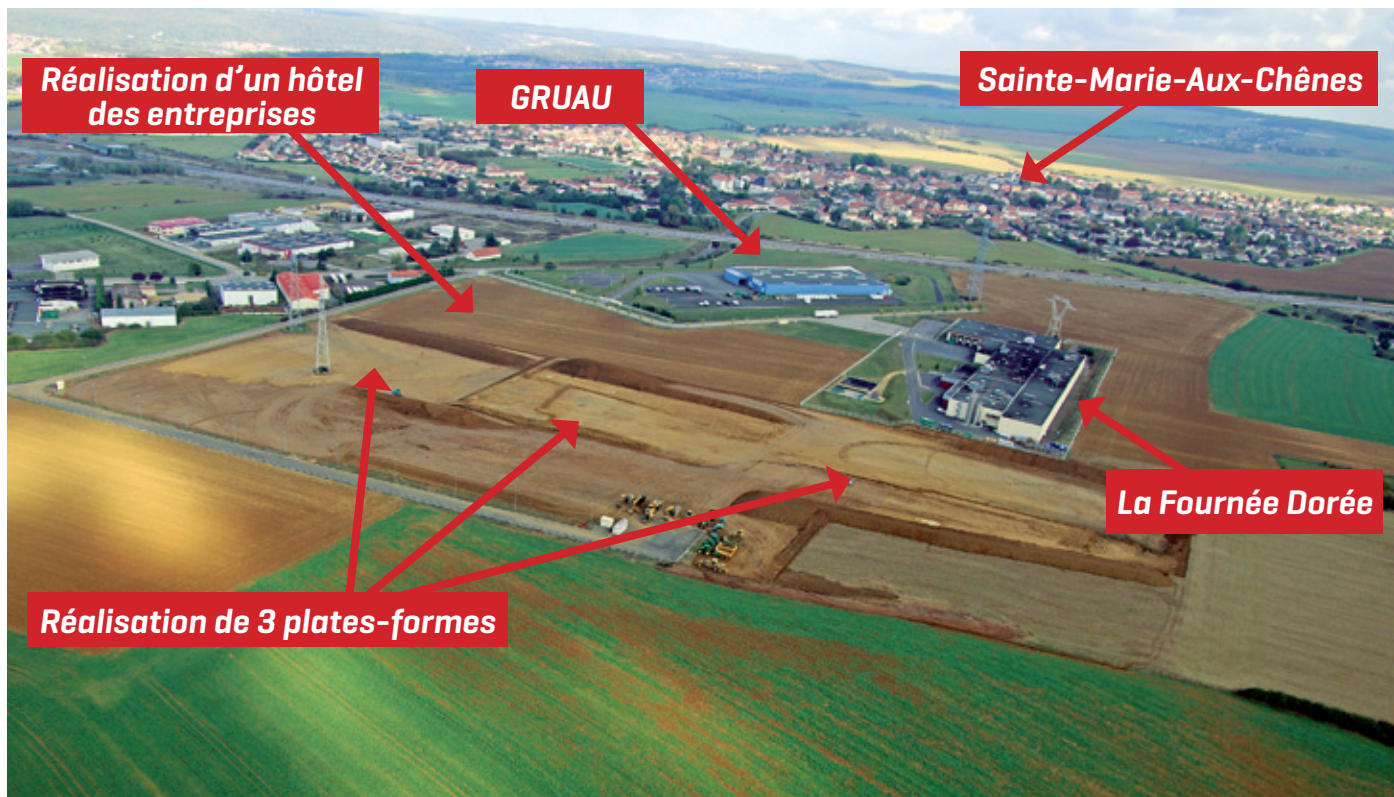
Situé à 17 km de Metz, 55 km du Luxembourg, 95 km de Sarrebruck et à proximité de l'Autoroute A4, le PARC CHAMPELLE offre un positionnement stratégique.

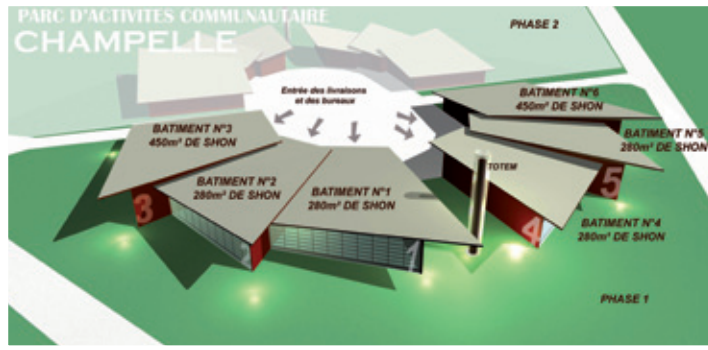
Entrepreneurs, vous souhaitez construire vos locaux...

La Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle, en partenariat avec le Conseil Général, a récemment achevé les travaux d'aménagement de trois plates-formes sur le Parc d'Activités Communautaire CHAMPELLE. Ce site offre plus de 75000 m² de terrains à bâtir réservés à l'implantation d'entreprises.

Pour tout renseignement, appelez la CCPOM (Mme BORDI / Mlle GIRAULT) au 03.87.58.32.32

Prix de vente 19.08€ HT / m²





André PESCHELOCHE, Responsable de l'entreprise ERI-EST, a déjà rencontré la Commission Economique.

«Implantée en 1996 à Sainte-Marie-aux-Chênes, la Société ERI-Est est spécialisée dans la construction de machines très particulière et sur-mesure.

Grace à l'excellent accueil de la commune et de son Maire, nous sommes passés de deux collaborateurs au départ à trente aujourd'hui.

L'aventure continue, avec la création d'un pôle de développement, qui s'installe à deux pas du siège: le parc d'activités communautaire CHAMPELLE.

C'est dans les magnifiques locaux spacieux et agréables de l'Hôtel d'entreprises que germerons idées et challenges.»

... ou intégrer ,en location, un bâtiment existant.

La Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle, en partenariat avec le Conseil Général et la Région Lorraine, a entamé en 2009 la construction d'un Hôtel d'Entreprises destiné à l'accueil de 6 entrepreneurs.

D'une architecture design et haute gamme, ce bâtiment est composé de 4 cellules de 280 m² et de 2 cellules de 450 m². Chacune d'elles comprend une partie atelier et une partie bureau. L'achèvement de cet Hôtel d'Entreprises est prévu pour l'automne 2011. Il vous est déjà possible de prendre contact avec la CCPOM.



TOURISME ET PROMOTION DU TERRITOIRE

Terre d'une nature ravissante et variée, au patrimoine architectural et religieux remarquable, offrant de multiples possibilités de loisirs et de détente, le Pays Orne-Moselle s'offre à vous à travers ce guide récemment publié.

A partir d'une documentation judicieusement sélectionnée, il vous accompagnera pour vivre une aventure passionnante, à la découverte, ou redécouverte d'un territoire, fruit de l'Histoire et de la dynamique des Hommes.

Le livret touristique du Pays Orne-Moselle :
A la Découverte de richesses méconnues...

Le Guide Touristique
du Pays Orne-Moselle est
disponible dans vos librairies
au tarif de 10€ et peut être
consulté dans les Mairies et
associations concernées

JEUX CONCOURS

**JEU n° 1 : A quelle commune chaque
image est-elle associée ?**

Tentez de gagner par tirage au sort, l'un
des 20 guides du Fil Bleu mis en jeu...



1



2



3

Envoyez vos réponses à la CCPOM, avant le 15/08/2011,
par courrier ou par mail [ccpom@ccpom.fr]
en indiquant vos coordonnées et en précisant en entête :
«JEU-CONCOURS 1.

A quelle commune chaque image est-elle associée ?»
ou «JEU-CONCOURS 2. Quels sont ces oiseaux ?»

LE FIL BLEU : PROMENADE À LA DÉCOUVERTE DES OISEAUX

De Rombas à Moyeuve-Grande sur le territoire de la CCPOM, et au-delà jusqu'à Moineville, promeneurs et cyclistes sillonnent chaque jour le ruban bétonné du Fil Bleu.

Très fréquenté en tout temps, le Fil Bleu est la promenade incontournable qui permet de suivre le cours de l'Orne en contemplant la richesse de ses berges tant au niveau de la flore que de la faune.

Conscients de l'intérêt de cette diversité biologique, la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle et la Ligue pour la Protection des Oiseaux se sont associées pour préserver ces espèces remarquables et faire découvrir plus amplement aux flâneurs et aux curieux le monde des oiseaux.

Ainsi, vous pourrez voir rouges-gorges et mésanges cherchant à s'abriter dans les nichoirs, découvrir et observer les oiseaux d'eau et des haies grâce aux cinq panneaux pédagogiques implantés entre le pont de Rombas et le barrage de Beth à Moyeuve-Grande.



JEUX CONCOURS

JEU n° 2 : Quels sont ces oiseaux ?

Tentez de gagner par tirage au sort, l'un des 20 guides du Fil Bleu mis en jeu...



1



2



3



Vos partenaires logement à la CCPOM

VOUS ETES PROPRIETAIRE OU LOCATAIRE

Vous souhaitez réaliser des travaux, améliorer le confort de votre logement, faire un ravalement de façades :

Le Centre d'Amélioration au Logement de Moselle - CALM



Le C.A.L.M. répond notamment aux attentes des personnes âgées et handicapées lorsqu'il s'agit d'adapter les logements à leurs besoins.

Ses missions :

- **Informier / Conseiller**
- **Diagnostiquer** (réalisation de diagnostics de Robien, de bilans de rénovation électrique, de diagnostics logements décents, de diagnostics de performance énergétique [DPE])...
- **Assister dans les démarches administratives et la recherche de financements**

Ses coordonnées :

CALM - Centre d'Amélioration au Logement de Moselle
24, rue du Palais - BP 14 062
57 040 METZ Cedex 1
Téléphone : 03 87 75 32 28
Site internet : www.calm-logement.fr

Ses permanences :

Le CALM effectue des permanences :
- à la CCPOM les 1^{er} vendredi des mois impairs de 10h à 12h
- à la mairie de Moyeuvre-Grande les 2^{ème} mercredi des mois pairs de 10h à 12h
- à la mairie de Marange-Silvange les 4^{ème} mercredi des mois pairs de 10h à 12h
- à la mairie de Sainte-Marie-aux-Chênes les 3^{ème} vendredi des mois impairs
Prenez rendez vous au 03 87 75 32 28

VOUS ETES PROPRIETAIRE OU LOCATAIRE

Vous vous posez des questions d'ordre juridique, technique :
Agence Départementale d'Information sur le Logement de Moselle ADIL



ADIL 57 / AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE LA MOSELLE

Ses missions :

- **Renseigner / Conseiller** les particuliers pour tous projets relatifs au logement : pour l'achat d'un bien immobilier, les relations de copropriété, les contrats proposés par les professionnels de l'immobilier (constructeur, agent immobilier, notaire), sur les impôts et taxes...
- **Réaliser une simulation financière** permettant d'étudier la faisabilité de tout projet immobilier
L'ADIL informe de manière neutre, objective et gratuite.

Ses coordonnées :

ADIL 57 - Agence Départementale d'Information sur le Logement de Moselle
8, rue Gambetta - 57 000 METZ
Téléphone : 03 87 50 02 60
Site internet : www.adil57.org

Ses permanences :

L'ADIL 57 vous accueille :
- dans ses locaux 8, rue Gambetta à Metz du lundi après-midi au vendredi
- au siège de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, 34, Grand Rue à Rombas tous les 2^{èmes} mercredi du mois de 14h à 17h.

Prenez rendez vous au 03 87 50 02 60

VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS

et rencontrez des difficultés pour vous loger ?

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes - CLLAJ



Ses missions :

- **Aider les jeunes** à concrétiser leur projet d'accès au logement
- **Informier les jeunes**, locataires ou futurs locataires sur leurs droits et devoirs
- **Accompagner et soutenir** les jeunes dans leurs démarches concernant le logement [conseil, rédaction de courriers administratifs, mise en contact avec les bailleurs, les administrations...]

Ses coordonnées :

CLLAJ - Boutique Logement Metz
33B, boulevard Magino - 57 000 METZ
Tél : 03 87 39 08 28

Ses permanences :

Un conseiller-logement se déplace trois fois par mois à Rombas, Moyeuvre-Grande, Marange-Silvange et Sainte-Marie-aux-Chênes.

Prenez rendez vous au 03 87 39 08 28



Le service SIAU

Service d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme

La Communauté de Communes du Pays Orne Moselle est dotée depuis le 1^{er} janvier 2006 d'un service urbanisme. Il a pour objectif d'instruire pour le compte des communes les autorisations d'urbanisme.

Les autorisations d'urbanisme

- Certificat d'urbanisme
- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Permis d'aménager

Les autorisations d'urbanisme ont pour objet de contrôler l'application :

• **des règles d'urbanisme** prévues au code de l'urbanisme et dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou Plans d'Occupation des Sols (POS)

• **des servitudes d'utilité** publique affectant l'utilisation du sol. Ces dernières poursuivent des objectifs particuliers : conservation du patrimoine [secteur de protection des monuments historiques, secteur de protection des bois et forêts], utilisation de certaines ressources ou équipements, défense nationale, salubrité et sécurité publique [plan de prévention des risques miniers, mouvements de terrain ou inondation]

• L'instruction nécessite dans certains cas la **consultation de services extérieurs** [délai 1 mois]

Site internet

Les différents formulaires des autorisations d'urbanisme ainsi que les règlements et carte des plans locaux d'urbanisme / plan d'occupation des sols sont disponibles sur le site internet www.ccpom.fr à la rubrique Urbanisme.

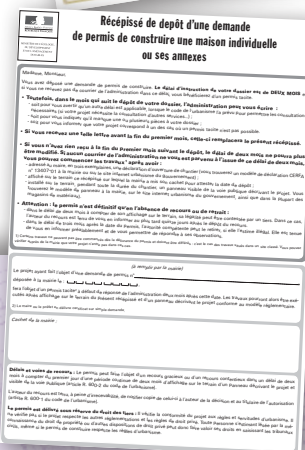
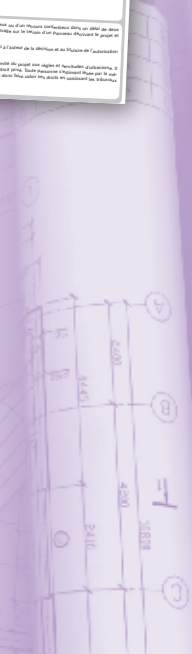
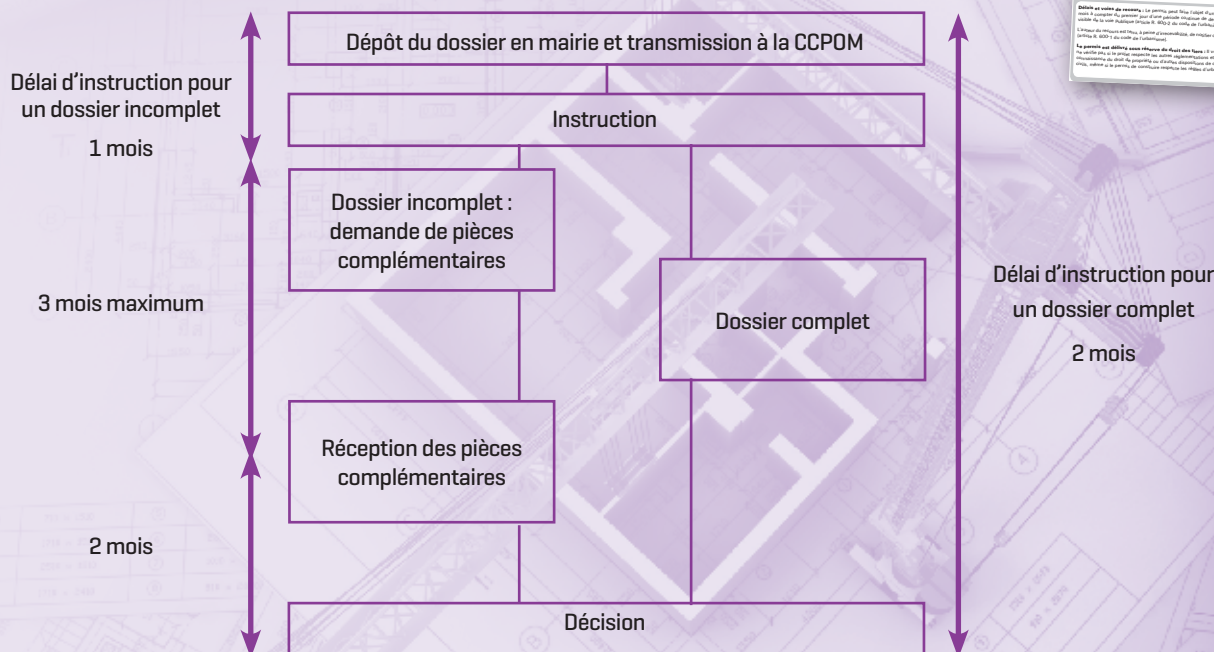


Schéma d'instruction d'une demande de permis de construire pour une maison individuelle





SUR LA PISTE DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE

Les plastiques qui constituent une grande part de nos déchets ne sont pas dégradables naturellement. Pour éviter la pollution qu'ils entraînent, il est nécessaire de les trier et de les recycler en les valorisant suivant différentes voies.

Après le tri des consommateurs, par caissettes jaunes, conteneurs jaunes ou bulle d'apport volontaire jaune ; la société « COVED » collecte ce qu'on appelle communément les corps creux. Ils sont ensuite acheminés vers une usine de traitement « HAGANIS ». C'est ici que les bouteilles plastiques sont séparées en trois catégories :

- PEHS (plastique opaque contenant les produits ménagers ou le lait)
- PET (plastique transparent contenant essentiellement des boissons gazeuses)
- PVC (plastiques transparent, parfois opaque contenant les eaux minérales, le vin, le vinaigre, les huiles de table et les solvants)



Schéma du recyclage des emballages en plastique

Ces plastiques sont alors mis en balle et expédiés aux centres de régénération.

Un tri supplémentaire et un pré-lavage éliminent les éléments indésirables et séparent les matériaux suivant leur densité. Le plastique est alors broyé en paillettes incorporées dans la fabrication de nouveaux emballages ou encore de fibres polyester (polaire) pour le PET et la fabrication d'objets comme des arrosoirs, du mobilier d'extérieur, etc. pour le PEHD.

A ne pas oublier !
Depuis le 1^{er} juin 2011, les DEEE ne sont plus acceptés à la collecte des encombrants

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

La première solution pour vous débarrasser de votre ancien équipement est de le rapporter en magasin contre l'achat d'un nouvel équipement identique, c'est le principe du « 1 pour 1 ». Votre ancien appareil sera repris avec une participation financière incluse dans le montant du prix de votre nouvel achat. L'« éco-participation » est destinée au coût de collecte et de valorisation des DEEE. Pour ceux qui souhaitent se défaire d'un ancien appareil sans en acheter un neuf, ils peuvent toujours le déposer dans l'une des 4 déchèteries communautaires.

LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES CONCERNÉS



RÉFRIGÉRATEURS / CONGÉLATEURS / CLIMATISEURS



LAVAGE / SÈCHE-linge / CHAUFFE-EAU



TELEVISEURS / MONITEURS



ORDINATEURS PORTABLES / ÉCRANS



PETIT ÉLECTROMÉNAGER



INFORMATIQUE



AUDIO / VIDÉO / TÉLÉPHONE



OUTILLAGE



JOUETS / LOISIRS

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 2 bouteilles (PET) = 1 montre = 1 écharpe en laine polaire
- 27 bouteilles (PET) = 1 pull polaire
- 67 bouteilles d'eau (PET) = 1 couette pour deux
- 11 bouteilles de lait (PEhd) = 1 arrosoir
- 12 bouteilles de soda (PET) = 1 oreiller
- 200 flacons de produits d'entretien (PEhd) = 1 poubelle
- 450 flacons de lessive (PEhd) = 1 banc de 3 places
- 1 tonne de plastique recyclé permet d'économiser 1 à 1.2 tonne de pétrole

LE COIN DES ÉCO-JUNIORS : CONSTRUIRE UN PLUVIOMÈTRE

Le pluviomètre

Pour savoir s'il a plu un peu, beaucoup, énormément.

Ce qu'il te faut

- 1 bouteille vide en plastique
- 1 feutre indélébile
- 1 verre gradué (utilisé en cuisine)

- 1** Découpe la bouteille en plastique aux 2/3 de sa hauteur.
- 2** À l'aide d'un verre gradué, verse 10 cl d'eau dans le fond de la bouteille. Marque la hauteur d'eau avec un trait de feutre.
- 3** Encastre le haut de la bouteille à l'envers. Cela fera un entonnoir.
- 4** Dispose ton pluviomètre à l'extérieur.
- 5** Dès la fin de la pluie, note dans un cahier les dates de pluie et la quantité d'eau recueillie.

Renouvelle l'opération jusqu'à ce que la bouteille soit complètement graduée.





LES GENS DU VOYAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPOM

La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, dite loi Besson, impose aux communes de plus de 5000 habitants de mettre en place des aires permanentes d'accueil.

Sur le territoire de la CCPOM, 4 communes sont concernées : Marange-Silvange, Moyeuve-Grande, Rombas et Amnéville. Marange-Silvange a déjà répondu à cette obligation en s'associant avec Talange et Maizières-Lès-Metz.

Les trois autres communes ne disposent cependant pas encore d'aire réservée aux gens du voyage mais une étude est en cours. Créé en 2009 et regroupant les villes d'Amnéville, Moyeuve-Grande et Rombas le syndicat intercommunal, en charge de l'étude et la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, examine la possibilité d'implanter cette aire sur le site de Moulin-Neuf à Amnéville/Rombas.

Ce site vient d'être racheté par EPF Lorraine pour le compte de la CCPOM et va faire l'objet d'une étude d'aménagement.

Le projet d'implantation des gens du voyage y sera pris en compte.

La réalisation de cette aire d'accueil nous permettra de lutter plus efficacement contre le stationnement sauvage tel que celui que nous avons connu pendant plusieurs mois sur le Parc d'Activités Communautaire « Deux-Rivières » à Moyeuve-Grande. Le Maire de la commune, accompagné des forces de l'ordre, avait du intervenir pour que les occupants acceptent de quitter les lieux.

Afin d'éviter qu'une situation similaire se produise à nouveau, la CCPOM a organisé la mise en place de 125 blocs de pierre pour clôturer le parking.



CONNAISSEZ-VOUS VOTRE INTERCO ?

1) Qu'appelle-t-on

« Intercommunalité » ?

- A) une communauté de communes
- B) une communauté d'Agglomération
- C) une communauté urbaine

2) Combien de communes composent la CCPOM ?

- A) 10
- B) 13
- C) 15

3) De combien d'habitants est composée la CCPOM ?

- A) 26 000
- B) 38 000
- C) 53 000

4) En quelle année a été créée la CCPOM ?

- A) 2000
- B) 2002
- C) 2004

5) Combien de compétences détient la CCPOM ?

- A) 3
- B) 5
- C) 7

6) Quel est l'objectif de la réforme des Intercommunalités ?

- A) créer de nouvelles intercommunalités
- B) rationaliser le nombre d'intercommunalité
- C) supprimer les intercommunalités

7) Qui instruit les demandes de permis de construire ?

- A) la commune concernée
- B) la CCPOM
- C) le préfet

8) Dans quelle commune les Templiers ont-ils été présents ?

- A) Rombas
- B) Pierrevillers
- C) Montois la Montagne

9) Combien de projets de centre multi accueil sont actuellement en cours sur le territoire ?

- A) 2
- B) 3
- C) 4

10) Comment s'appelle le deuxième forage effectué à Amnéville ?

- A) Saint-Nicolas
- B) Saint-Eloy
- C) Saint-Médard

11) Quelle est la première installation réalisée sur le site d'Amnéville ?

- A) Le Golf
- B) La piscine et la patinoire
- C) Le Zoo

12) A quelle température l'eau thermale d'Amnéville est-elle prélevée ?

- A) 35 °C
- B) 38 °C
- C) 42 °C

13) Quelle commune était surnommée « la petite Italie » ?

- A) Clouange
- B) Moyeuve Grande
- C) Sainte Marie aux Chênes

14) A quelle période le collège de Rombas a-t-il été construit ?

- A) Pendant l'annexion
- B) Entre les deux guerres
- C) Pendant les années 50

15) Quelle commune a renoué avec son passé viticole ?

- A) Bronvaux
- B) Marange-Silvange
- C) Roncourt

16) A l'initiative de quel organisme a été édifiée la Tour de Drince ?

- A) le Club Vosgien
- B) l'Armée Française
- C) l'Armée Allemande pendant la 1^{ère} annexion

17) Quel itinéraire suivait le funiculaire qui transportait le minerai de fer ?

- A) la mine Ida à l'Usine d'Uckange
- B) la mine St-Paul à l'usine d'Hayange
- C) la mine Pérotin à l'usine de Rombas

18) Combien de hauts-fourneaux détenait l'usine de Rombas à son apogée ?

- A) 4
- B) 6
- C) 8



... ROSSELANGE, dynamique ...

Un projet peut en cacher un autre ... Urbanisme

Après la mise en sécurité du groupe scolaire, la réfection de la Grand' Rue et l'aménagement de la place Jean BURGER, la municipalité de Rosselange s'attaque à la réhabilitation de la partie Saint-Robert à la rue du Bouswald. Au programme : enfouissement des réseaux secs et réfection de l'assainissement. Répartis en quatre tranches, les travaux, estimés à un coût de 4 millions d'euros, devraient durer quelques années. Toutefois, M. Vincent MATELIC, Maire, précise que les travaux sont conditionnés par l'octroi de subventions. Concernant ce projet, il est signalé que la commune est maître d'ouvrage et également maître d'œuvre.

Du sang neuf, effectivement 27 logements vont sortir de terre prochainement Place du 1^{er} Mai.

Contact / Renseignements

03 87 56 99 99



CARTE D'IDENTITE

Nom : **Rosselange**
Code Postal : **57 780**
Surface : **5,35Km²**
Population : **2960 habts**
Canton : **Moyeuvre-Grande**
Communauté de Communes :
**Communauté de
Communes du Pays
Orne Moselle**
Arrondissement :
Thionville Ouest
Sous-préfecture :
Thionville
Département :
Moselle

Autre projet ... Nouvelle technologie

Rosselange a la fibre... optique.

En effet, Rosselange vient de dissoudre sa Régie Municipale de Télédistribution, la rapidité des évolutions technologiques et des coûts associés ne permettant plus de rester seule. Depuis le début de cette année, la Municipalité est membre du nouveau SITEVO (Syndicat Intercommunal de Télécommunication de la Vallée de l'Orne) avec la collaboration des villes de Clouange, Gandrange et Vitry/Orne, ce qui représente un potentiel de plus de 3000 abonnés. Cette adhésion va permettre d'initier la modernisation de notre réseau « cuivre » vieillissant au moyen d'une nouvelle technologie : la fibre optique. Ce déploiement est en cours dans notre localité. Cette technologie permet de déployer ce que l'on appelle le Triple Play, c'est-à-dire la télévision numérique, l'internet et la téléphonie par le câble. Le SITEVO situé à Clouange propose différentes formules d'abonnement aux Rosselangeois. Dans cet élan technologique, la Municipalité rénove ces communications internes de la ville et relie, le pôle scolaire, le centre socio culturel et l'ensemble des bâtiments communaux pour un souci d'efficacité et de réduction de coûts des communications grâce à la téléphonie numérique.

Rosselange « relooke » son site Internet www.rosselange.fr

Le nouveau site est disponible et se veut dynamique comme sa ville, il est interactif avec les Rosselangeois ; menu Restaurant d'Enfants, diffusion télévision CTV, téléchargement, formulaire de contact, présentation des élus... L'équipe municipale vous incite à vous inscrire à la news letter qui vous avertira de l'évènement à venir et vous convie à visiter ce site qui est le vôtre...

LES ESTIVALES DE ROMBAS

+ d'infos sur
www.rombas.com
 03 87 67 92 25

La Ville de Rombas et l'Office Municipal de la Culture vous invitent tous les vendredis de juillet-août sur la Place de l'Hôtel de Ville à partir de 18h30 à partager une ambiance festive avec orchestre et piste de danse en plein air. Suivies généralement par des concerts, des spectacles de rue ou de danse, ces animations conviviales et gratuites feront la joie des petits et des grands. Restaurations et buvettes sont proposées par les associations rombasiennes à chaque rendez-vous.

> 1 juillet :

- Gala de danse présenté par l'Atelier Musique et Danse
- « Mystérieuses coiffures » Cie Salut l'Artiste



- Animation musicale par DJ Mario
- Final pyrotechnique

> 8 juillet :

- Animation musicale avec l'orchestre Benoit Przybyla
- « Riez sans modération » par Réverbère Clown-jongleur burlesque. Rires garantis !

> 13 juillet :

- Spectacle pyrotechnique au Fond Saint Martin

+ Les dimanches jusqu'au 28 août : thés dansants à partir de 15h30 FOND SAINT MARTIN

> 15 juillet :

- Animation musicale avec l'orchestre Danc'sing
- « Shake ThatBar » par Woesh (Belgique) Un pétillant mélange de jonglerie, d'humour, de magie... le tout, derrière un bar à cocktails.



> 22 juillet :

- Animation avec l'orchestre Jo Miller
- « Kiki et Mathieu » : Charivari Circus Duo comique avec jonglage, équilibre, acrobaties et la grande nouveauté : un triporteur !



> 29 juillet :

- Animation musicale par DJ Mario
- Concert de « Mundo Salsa » 10 musiciens, danseurs et danseuses costumés vous invitent à un voyage musical autour de Cuba, Puerto Rico, La Colombie et Saint Domingue...

> 5 août :

- Animation musicale avec l'orchestre Jo Miller
- « Moto Bécasse » et « Les Sœurs Velours » par le Cirque Rouages Duo de trapézistes déjanté, décalé et clownerie acrobatique.

> 12 août :

- Animation musicale avec l'orchestre Danc'sing
- Nouveau cirque avec le collectif Soleil Rouge
- Close-up, magie de proximité avec Jeremy Kiener, en déambulation

> 19 août :

- Animation musicale avec DJ Mario
- « La buya del fandango » par La Belle Image Prenez place sur la piste et devenez ainsi les acteurs de ce bal endiablé latino-roots

> 26 août :

- Animation musicale avec l'orchestre Danc'sing
- « Diabolord Priam » par Priam Pierret Spectacle de diabolo drôle et interactif
- Final pyrotechnique



AU GALAXIE - AMNEVILLE

SONISPHERE FESTIVAL

8 et 9 juillet 2011

THE OFFSPRING

6 septembre 2011 à 20h30

BRITNEY SPEARS

5 octobre 2011 à 20h00

MICHEL GREGORIO

14 octobre à 20h30

CHARLES AZNAVOUR

15 octobre à 20h30

WWE RAW WORLD TOUR 2011

4 novembre 2011 à 20h00

DANI LARY

12 novembre 2011 à 20h30

ONE NIGHT OF QUEEN

26 novembre à 20h30



AU CASINO

MACEO PARKER

Lundi 5 Septembre 2011

Macéo Parker pourrait probablement être l'auteur de la plus authentique histoire du Funk qu'on puisse écrire, mais c'est avec son saxo qu'il a préféré nous la conter.

Lorsqu'il produit ces phrases ciselées à faire vibrer les murs, cet homme qui souffla de l'or pur pour James Brown, George Clinton, Parliament, et plus récemment pour Prince, est sans aucun doute l'incarnation du Funk.

Sans artifices, son nouvel album simplement baptisé : «Made by Maceo» ne parle que de cela pour ne servir que la musique Funk, celle qui n'existerait pas sans Maceo.

Aussi, préparez-vous pour un voyage dans le sillage du Funk, quelques douces ballades, un peu d'humour, comme c'est toujours le cas avec la musique de Maceo : sa propre combinaison faite de 2% de Jazz et 98% de Funk.

A partir de 20h30 33 € ou 28 € pour -25ans ou titulaire carte casino

